

PRÉSIDER LE CSE

V.2024.01
MAJ : 01/04/2024

Objectifs de la formation

A la fin de cette formation, l'apprenant sera en mesure de :

- Comprendre le rôle et la place de l'employeur au sein du CSE ;
- Maîtriser les aspects juridiques qui régissent le fonctionnement du CSE ;
- Favoriser un dialogue social de qualité au sein de l'entreprise.

Programme de la formation

- **Introduction au CSE :**
- **Structure et organisation du CSE :**
 - Configuration et options du CSE ;
 - Organisation interne du CSE ;
 - Les Commissions du CSE ;
 - Le Conseil d'Entreprise et autres représentants ;
- **Fonctions financières et légales :**
- **Fonctionnement pratique du CSE :**
- **Gestion des risques et réglementations :**
 - Risques juridiques ;
 - Cadre réglementaire ;
- **Formation et prérogatives des membres du CSE :**
 - Formation des représentants ;
 - Prérogatives étendues ;
- **Développement et évaluation du CSE :**
 - Base de Données Économiques et Sociales (BDESE) ;
 - Évaluation des activités.

Déroulement

Public

- DRH / RRH
- Président du CSE

Pré-requis

- Sans

Durée

- 3 heures ou 7 heures

Participants

- Entre 2 et 12 participant.e.s

Modalité

- Présentiel / Distanciel
- Intra-entreprise

Tarif

- Intra-entreprise : sur devis

Méthode pédagogique

- Méthode active, interrogative
- Mise en situation

Modalités d'évaluation

- Auto-évaluation par les apprenants
- Mise en situation

Intervenants

- Formateur certifié

Sanction de la formation

- Attestation de formation

Maintien des compétences

- Chaque mandat du CSE

Ressources pour apprenants

- Sont remis aux apprenant.e.s :
 - Un livret
 - Et/ou des ressources numériques

